47e Année - N° 3406. Le N° 0 25 c. PARAIT LE SAMEDI 9 Février 1935

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-P. ASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Les Accords de Londres

M. Pierre Etienne Flandin et M. Pierre Laval qui s'étaient rendus à Londres pour examiner avec les ministres britanniques la situation européenne et les graves dangers qu'elle comporte du fait du réarmement de l'Allemagne et de sa politique extérieure, en ont rapporté un accord qui constitue l'un des actes les plus importants qui aient été accomplis pour l'organisation de la sécurité et la consolidation de la Paix.

Ils ont obtenu que le cabinet de Londres sorte de sa réserve et accepte de participer à l'établissement d'un système de sécurité internationale rendu nécessaire par la réalisation du programme militaire de l'Allemagne.

Celle-ci réclame l'égalité des droits c'est à dire l'abrogation des clauses militaires du traité de Versailles. L'accord du 11 décembre 1932 la lui a, en principe, accordée, sous la réserve absolue toutefois, formulée par la France, que l'égalité de droits ne saurait être réalisée, que dans le cadre de la sécurité organisée. Mais, dans le fait, cette égalité, le Reich l'a réalisée par son réarmement terrestre, naval et aérien, sans avoir rien consenti qui soit de nature à garantir la sécurité des nations à qui ce réarmement fait éprouver de légitimes craintes.

Les accords qui viennent d'être conclus à Londres tiennent compte de tous les éléments de cette grave situation. Ils prévoient que les clauses militaires des traités pourront être abrogées et remplacées par une convention générale de limitation et de contrôle des forces nationales, à la condition que l'Allemagne accepte de rentrer à la Société des Nations et de donner son adhésion au pacte oriental d'assistance mutuelle et au pacte du centre européen garantissant l'indépendance de l'Autriche et dont le projet est inclus dans les récents accords de Rome.

Ces dispositions sont complétées par une convention aérienne qui s'ajoute au pacte de Locarno et l'adapte en quelque sorte aux possibilités militaires nouvelles. Aux termes de cette convention au cas où l'Angleterre ou la France serait l'objet d'une attaque par avions, les forces aériennes des deux nations interviendraient aussitôt contre l'agresseur. La convention est ouverte à l'Allemagne, l'Italie et la Belgique, puissances signataires, avec la France et la Grande-Bretagne, de l'acte de Locarno.

Les nouveaux accords de Londres ont donc le double avantage de donner aux nations pacifiques des garanties aériennes de sécurité et de mettre l'Allemagne au pied du mur. Elle réarme au nom, dit-elle, du principe d'égalité et elle proteste de ses intentions pacifiques. En échange de la reconnaissance de l'égalité des droits on exige d'elle qu'elle signe les pactes de l'Est et du centre européen qui assurent sa sécurité comme celle des autres nations. Le moment est venu où l'Allemagne doit répondre. Et sa réponse nous dira ses véritables desseins.

E.-N.

A propos de

La Baume-lèz-Sisteron

Un peu d'histoire

Les gens de La Baume, li Baumeno, qui se traitent parfois par plaisanterie de Boumian ! — n'ont pas vu leur nom défiguré comme il arrive souvent dans la graphie officielle qui, entre autres lettres inutiles, ajoute volontiers un e — cela ferait Bèoumo ! Baumo, Balmo, Baumas, Baumeto, Baumetoun, Baumugno.... tout celà désigne des cavernes plus ou moins larges, hautes, profondes, élancées, etc... En ce moment La Baume-lèz-Sisteron (lèz, de latus, près de) demande quelques améliorations matérielles — notamment l'éloignement du dépotoir municipal — c'est le cas de parler un peu de son histoire, car le petit village, au vaste territoire, jusqu'au XVIe siècle où ses finances étaient en tropmauvais état, constitue une communauté séparée et importante ; depuis — comme la Provence à la France — unie à sa puissante voisine comme un principal à un autre principal, il jouit de la même vie administrative.

Bien avant le préhistorique, par un profond et magnifique défilé ou cluse qui sépare la moyenne de la Haute-Provence au point de vue géographique et climatique — il n'y a plus d'oliviers au nord, la Durance glaciaire brise le fort rocher aux bizarres convulsions et vide peu à peu et par des plans successifs le bassin ou lac qui allait jusqu'à la Saulce. C'est là ou se trouvent maintenant les meilleurs terrains de plaine, vers Ribiers, Mison, Le Poët, Valernes, qui vont bientot être sensiblement tous arrosés, avec l'eau du fleuve qu'on forcera à remonter.

G. Tardieu, le grand savant Sisteronnais dont les *Alpes de Provence* devraient être le bréviaire de tout excusionniste, décrit ainsi géologiquement, la paysage : .... la masse superbe du roc de La Baume aux assises violemment contournées — tithonique et kimmeridgien — calcaire massif à Phylloceras Loryi... grisailles adoucies par le bleu du ciel, sur lequel ces reliefs accentués se découpent merveilleusement. La clue est ouverte dans les assises tihoniques et berriasiennes presque verticales du flanc sud d'un anticlinal est-ouest parallèle à Lure. Remarquables aussi les belles terrasses fluvio-glacières étagées en amont et en aval du défilé en plans successifs.

Paul Arène en parla, lui, d'une façon poétique tout aussi intéressante ; c'était au moment où les félibres montaient aux fêtes de Gap, 1884. M. Provence a reproduit dernièrement le passage correspondant de l'*Armana Prouvençau*. Une *chato baumenco* offrit des fleurs, avec ces vers où la réminiscence de la reine populaire, si malement assassiné, fait penser qu'il s'agit de cet auteur :

« A Roumanilho, à tu Mistrau, emai
i felibresso gènto,
« La roco qu'à l'Hubac, de cop de
nèu s'argento,
« dou tèms que lou soulèu encagnar-
do si bau,
« la roco entre Prouvenço e Daufinat
majano,
« porjo aquest bouquet, fresco culi
« dintre li jardin rou de nosto rèino
Jano.....

On nous excusera s'il manque un vers ou deux. On sait que le rocher de La Baume se nomme *la roucho enchabaniao*, à cause précisément de ses nombreux trous « en cabanes » — et aussi les jardins de la reine Jeanne — comme de nombreux ponts et châteaux de Provence.

A propos de Paul Arène, La Baume — bien qu'il y passa continuellement pour aller à son jardin touffu de Mardaric, ne parait pas avoir eu une place spéciale dans ses contes — on sait qu'il a été étudié au point de vue local par ses compatriotes, Paule Bassac et Juliette Bonfils. La cime du roc porte les fondations d'une vieille tour et la chaine se continue jusqu'au bizarre et abrupt piedestal *lou mourre de Gacho — le front de la vigie* où *l'Aubane lenco* voudrait voir élever la gigantesque statue de notre idéal. Si nous suivions Tardieu, vers le sud, nous arriverions au trou de l'argent, où il trouva des traces de nos lointains ancêtres, trouvailles complétées au Peyrouret, à la Tour, par le Volonais Donnadieu, et dernièrement par son élève Estublier qui a retrouvé derrière Saint-Auban, les squelettes entiers de nos plus lointains ancêtres « outtavos » ou leurs prédécesseurs.

Depuis le peuplement du monde méditerranéen, La Baume, sous ou contre ses rochers, vit passer la principale voie ligurienne et phénicienne qui réunit la Méditerranée au pays du nord et à la voie de l'ambre ; elle suivait, sans travaux d'art, la rive gauche de la Durance, elle-même utilisée par les radeliers de toute antiquité ; depuis longtemps, un pont, d'abord en dos d'âne, profita de ce passage désigné pour réunir la Baume qui fut la place avancée des Aventici, avec Sisteron, la forteresse avancées des Voconces, dont la confédération allait bien loin vers le Rhone. Le dernier voyageur de marque qui l'utilisa fut Napoléon — tout heureux de ce que le pont n'avait pas sauté. Au point de vue religieux — celui pour lequel nous sommes le mieux informés — La Baume fit partie du diocèse de Gap, qui allait jusqu'à la Bléone, en sa partie dite marche de Provence, ou archiprêtre d'outre-Durance. Puis l'archiprêtré fut divisé en trois et La Baume fit partie de celui de Salignac. L'Eglise paroissiale (d'après les recherches de l'archiviste P. Guilhaume) était dédiée à Saint-Marcel et fut visitée sept fois, de 1612 à 1772 par l'Evêque de Gap. Elle avait comme dépendances des chapelles ou autels Saint-Sébastien (patron de Château-Arnoux, à qui est dédiée en face un oratoire dans la Durance) et Saint-Eloy à la prévoté de Chardavon, qui lui fut étroitement liée.

La Baume fut le siège d'un couvent fort renommé; celui des Dominicains — *Domini Canes* — les chiens du Seigneur — comme plaisantaient aussi les religieux, en relations suivies avec ceux du même ordre de Provence, notamment avec celui de Pignerol, avant la séparation des vallées de l'Est par le traité d'Utrecht.

M. Saint-Marcel Eysseric, le savant sisteronnais, après l'avoir acheté pour le réparer et l'entretenir réunit sur lui une puissante documentation, qui servit à l'historien Victor Lieutaud, pour consacrer en 1889 une notice à cet établissement dans laquelle il put noter 70 noms de prieurs, sensiblement la moitié. Auparavant et sans trop de recherches, C. Allard avait publié une notice (1876) reproduisant celle de Laplane (II, 387-91). En résumé le couvent vécut tranquillement et pieusement du 8 aout 1248 où il fut fondé par Béatrix de Savoie, jusqu'au 13 février 1790 où la révolution expulsa le seul père qui y restait, ainsi que deux vieux frères convers qui en moururent ; il fut égalitairement brulé par les protestants en 1562 ; en 1400 le fameux catalan Vincent Ferrier y enterra un de ses compagnons. Raymond de Mévouilhon, un des plus illustres auteurs bas-alpins — 28 juin 1294 — se fit enterrer dans le couvent comme pas mal d'autres grands personnages du haut moyen-âge. Signalons qu'en 1539 on saisit les mulets des frères Prêcheurs parce qu'ils ne pouvaient payer leurs tailles !

Signalons que les armoiries de l'Ordre étaient peintes à la fresque dans l'Eglise : elles sont compliquées : (Jacobins, No 127 d'Hozier) d'argent chapé arrondi de sable, d'argent chargé d'un chien couché de gueules, tenant dans sa gueule un fambleau de sable, allumé de gueules, enflammant un monde d'azur, ceintré et croisé d'or, et le sable chargé d'un lis au naturel et d'une palme d'or, passés en sautoir et surmontés d'une étoile d'or.

Et pour finir, le magnifique morceau de quartz dit « le diamant de la Reine Jeanne », monstrueux diamant de St-Maime, qui brillait au sommet du clocher, fut transporté par M. S.-M. Eysseric sur le nouveau clocher du Bas-Noyers sur Jabron, où il est toujours.

En 1889, également, V. Lieutaud parla incidemment de la Baume en étudiant le Léopard de Sisteron — et en conseillant aux écrivains qui s'occupent de nos pays d'étudier ces régistres qui sont d'inépuisables mines de renseignements sur l'état de nos ancêtres à leur époque, les « Léopards » en Provence, sont les régistres contenant les résulats de l'enquête ordonnée par le Roi Robert sur les droits du domaine royal dans les agglomérations de Provence et diligentés par le commissaire Léopard de Fulginat en 1332 et 1333. Inutile de dire qu'une fois le relevé des conditions des habitants et de leurs revenus inscrit, les impôts avaient une bonne raison d'être augmentés. Il y a 27 volumes aux archives des B. du-Rh., B 1067. Celui de La Baume précède celui de Barjols (B1045 et 1046). Entre autres « Léopards » bas-alpins, il est deux Léopardus Sistarici (B1058-59) que Laplane croyait perdus. L'érudit susdit les ayant en bonne partie analysés, nous y trouvons les renseignements suivants sur La Baume :

Dans le premier, au *castrum de Balma* (folio 57) Imbert Ravel reconnait en son nom et en celui de son neveu devoir les deux tiers d'un éperon doré à l'époque des vendanges. Entre autres droits seigneuriaux, la Cour perçoit tous les deux ans la leyde (tarif joint). Les autres années le produit en revient aux coseigneurs et la Cour (royale) en perçoit toujours la 13me partie.

Dans le second léopard, moins important, se trouvent des reconnaissances (étudiées par J. Roman) pour les possessions tenues *franco modo* à Sisteron et La Baume et sujettes à un droit de lods (mutation) de 20 deniers par livre. Bermond de la Baume reconnait tout ce qu'il tient dans les bourgs de La Baume (compris un péage) de l'Escale et de Malijai (qui marquaient la fin aussi bien de l'ancienne peuplade des Avantici que du diocèse de Gap)... Pierre Rostan douze fosserées de vignes sises dans le territoire de la Baume lieu dit ad sanctum Petrum de Rogelgliecto.

Etienne et Jean de Celley énumèrent..... une partie de péage de la Baume, celui de Peipin — qui lui faisait pendant lorsqu'on voulait altuelle le long de la Durance n'exisler vers l'ouest, la grand'route actant pas encore (1830). Les religieuses de Sainte-Claire de Sisteron reconnaissent les quartiers qu'elles possèdent de l'autre coté du pont de la Durance.

Enfin V. Lieutaud signale, en souhaitant que quelqu'un pourvu de plus de loisirs puisse les étudier, d'autres régistres, notamment ceux de l'enquête de 1297 sur l'ordre du Roi Charles II et dans lesquels les renseignements sur La Baume et environs doivent se trouver aux régistres B 1037 et 1038. Et souhaitons qu'il en sorte une histoire aussi complète qu'exacte et intéressante.

E.-L.

FACE A L'AZUR.

NEIGE...

Fuir... vers les solitudes. (A-Z)

L'hiver vient d'apparaitre, avec sa parure d'exquise blancheur et sa cohorte d'innombrables plaisirs, de sa cape immaculée, il recouvre tout maintenant et ceint d'auréoles virginales et de capuches blanches les ramilles des sapins. Quel prestigieux décor de franges éclatantes s'harmonisant avec le vert smaragdin des mélèzes et des épicéas. Devant cet écran aux couleurs argentines et claires, l'astre divin livre en suprême holocauste ses rayons merveilleux.

Dans un de ses sentiers où la blanche poudreuse semble crier de douleur, nous nous sommes égarés, laissant bercer nos pensées par la cadence harmonieuse des branches trop basses heurtant nos fronts.

Au loin, l'ombre opaque et monotone des arbres jette une note vivante et claire sur toute cette sublime blancheur.

Mollement bercés par le pâle souffle de l'air qui nous fouette le visage et entraine dans sa course la mélopée des cristaux, nous arrivons jusqu'aux pistes où déjà de nombreux « émérites » pratiquent dans la fièvre blanche les griseries et les joies de la pente.

Ici, c'est le terrain propice aux christianias, là, le slalour semble prévaloir nettement, quant au nombre de postulants qui se livrent esprit et cœur aux brusques sursauts que demande cette épreuve.

Partout, l'attrait de la neige est grand, et chacun est fier de son talent qui fort souvent n'est que gloriole et chaude exubérance.

Mais hélas ! le jour décline..... à l'horizon moins beau, laissant sur les pistes enneigées les profondes stigmates des « bois » et les empreintes des figures, et là-bas, la montagne reste la seule richesse enviée du skieur, dans sa noble parure aux fantasmagoriques effets et aux sublimes clartés.

Armand ZINSCH.

© VILLE DE SISTERON

COIN DU POETE

Le Poëte et la Rose

Un poëte aimait une rose
Plus que les autres d'alentour.
Il la chantait, à peine éclose,
Comme, sa dame, un troubadour.

La petite rose était fière.
Elle rosissait doublement
Lorsque la clarté printanière
Lui parvenait du firmament.

Et le poëte tout en joie,
Quoiqu'il restât respectueux,
Sur la frêle tige qui ploie
Penchait le buste, impétueux.

Il voulait humer la fleur chaste,
De sa narine, il se courbait
Sur la corolle et sur son faste,
Mais la mâtine regimbait.

Hélas ! plus d'une fois, rétive,
De la colère suffocant,
Toute fâchée et toute vive,
Elle l'atteint de son piquant.

Et le sang perle. Et goutte à goutte
Il humecte le doux jardin,
Pendant que, frissonnante toute,
Elle se moque avec dédain.

Les autres roses, consternées,
Chuchotaient: «Elle est folle, aussi!
Ses humeurs sont désordonnées!
C'est ainsi qu'elle dit merci ? »

— « Ah! si, moi, j'étais à sa place!»
Disait l'une en se balançant.
L'autre: je voudrais qu'il m'embrasse
Un baiser, c'est bien innocent ! »

Toutes enfin auraient fait fête
De leurs plus gentilles façons
Aux galanteries du poëte
En échange de ses chansons.

Mais endiablée et têtue
La rose féroce piquait,
Ne se tenant pas pour battue
Malgré l'universel caquet.

Une vieille rose penchante
Murmurait: « la sotte!.. à ton tour
Tu te trouveras finissante.....
Et finiront les chants d'amour ! »

Le temps passa: les fleurs vont vite.
La jeune rose se fana.
Elle se trouva déconfite.
Mais personne ne s'étonna.

Alors, plus de chant, de poëme.
De poëte, elle n'en vit plus.
La rose rose devint blême :
Les beaux jours étaient révolus.

Georges GEMINARD.

De la prudence dans vos assurances
Faites confiance à la « Providence »

Fred. CODOUL, 33, Rue Droite,
— — SISTERON

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

Samedi dernier «Sisteron-Journal» avait annoncé le match Saint-Auban-Sisteron, mais par suite de circonstances indépendantes de notre bonne volonté le match n'a pas eu lieu.

Nous prions donc les spectateurs qui seraient montés au terrain de la 2e maisonnette de bien vouloir nous excuser. Ce n'est qu'au dernier moment que cette équipe nous a fait défaut. Il nous était alors impossible de vous prévenir.

Dimanche notre équipe se déplacera à Manosque pour rencontrer la redoutable équipe de « La Provençale ». Faisons confiance à nos jeunes équipiers quant à l'issue de cette dure rencontre et souhaitons leur bonne chance.

T. S. F.

les plus grandes marques :

DUCRETET — PHILIPS —o—

—o— SONORA — MALONY —

chez :

AUTOS-SPORTS

Ch. FERAUD — SISTERON

Réparations de toutes marques.

Rèunion Mutualiste à Sisteron

Comme toutes les années, l'importante société de secours mutuels hommes, se réunissait dimanche dernier à la mairie de Sisteron, sous la présidence de M. Donzion, assisté de MM. Colomb, vice-président ; Siard, trésorier ; Delaye M. et P. Lieutier, secrétaires.

A l'heure dite un grand nombre de mutualistes sont assis aux places réservées pour eux et, en attendant le moment où les paroles officielles se feront entendre, chacun paie ses cotisations soit à la mutualité soit à la caisse chirurgicale de Nice, auxquelles aucune défection ne se produit.

A 10 heures, les opérations financières terminées, le président ouvre la séance par une allocution dans laquelle il exprime le désir qu'il éprouve de saluer au début de l'année 1935 les vieux et jeunes mutualistes en même temps qu'il adresse un souvenir ému au mutualiste décédé en cours d'année 1934 ; il adresse encore à chacun ses meilleurs souhaits de bonne santé et remercie le bureau tout entier du concours dévoué qu'il lui apporte pour la bonne marche de la société. Donnant ensuite la parole à M. P. Lieutier, celui-ci fait connaitre à l'assemblée attentive la situation personnelle et financière de la société qui compte à ce jour 154 membres actifs. Quant à la situation financière elle s'établit ainsi pour l'année 1934 : dépenses, secours aux malades, 2550 francs ; recettes, 5.796,60, soit un exédent en recettes de 2.185 francs. La société assure 30 pensions au moyen d'une somme déposée à la caisse des dépôts et consignations qui s'élève à 68.000 frs environ ; elle dispose encore d'un capital réserve de 19.000 francs pour faire face aux exigences d'une épidémie si elle venait à se produire et en général à tous les besoins de ses membres ; son avoir général approche de la somme assez rondelette de 100.000 francs qui sera bientôt atteinte si comme jusqu'ici la société va toujours vers une administration sage et bien ordonnée et ajoutons encore si les adhésions de jeunes et nouveaux membres continuent à se produire.

La caisse chirurgicale, elle-même, qui est une section de notre société de secours mutuels enregistre à la suite de cette réunion de nouvelles adhésions. C'est ainsi qu'un groupe de familles d'une quinzaine de personnes sollicite son inscription à la caisse chirurgicale de Nice dont un compte-rendu publié dans notre avant dernier numéro à la suite de la réunion de la société de secours mutuels féminine de notre ville faisait connaitre au public les avantages que l'on obtient à cette caisse qui cette année, vu son excédent en recettes a, pour 1935, diminué le taux de la cotisation en la ramenant à 12 frs. 25 au lieu de 15 frs. les années précédentes, aussi le paiement des cotisations s'effectue dans un rythme régulier par tous les adhérents.

Diverses questions sont ensuite étudiées, puis de nouvelles demandes de postulants à la société sont inscrites tandis que d'autres le seront bientot après une petite formalité d'inscription qu'ils doivent accomplir au secrétariat.

Dans l'après-midi la commission des finances de notre société composée de MM. Donzion, Siard, Delaye et Lieutier s'est rendu à Mison où l'attendait M. Lieutier, maire, et les adhérents à la chirurgicale. Aprés quelques explications données par le président sur les résultats obtenus desquels il ressort que la caisse chirurgicale de Nice a versé en 1934 aux opérés chirurgicaux de Sisteron et des environs une somme beaucoup plus élevée que celle récupérée par les cotisations, les membres versent immédiatement leurs cotisations et de nouvelles inscriptions sont demandées et aussitot inscrites.

C'est donc un devoir pour tout mutualiste régulièrement inscrit à notre société de demander son inscription à la caisse chirurgicale puisque l'une et la filiale de l'autre.

Quant à notre société proprement dite, disons que grâce à une sage administration par son conseil directeur qui bénévolement et sans vouloir chercher d'autre récompense que la reconnaissance des membres, s'ingénie et se dépense sans compter pour la mener vers un avenir toujours plus prospère dans l'intérêt de la collectivité même et pour le plaisir de bien faire.

M. A. GRAS

Directeur du Conservatoire National
— d'Aix —

Les animateurs de la Citadelle sisteronnaise, théâtre de plein air municipal voient de justes consécrations leur venir, engagement à la Comédie française, promotions. Aujourd'hui, il nous est agréable d'apprendre que par arrêté en date du 29 janvier 1935, M. Gras, professeur de violoncelle, directeur par intérim depuis 3 ans de l'Ecole Nationale de Musique d'Aix, est nommé directeur titulaire de ce grand établissement artistique que fréquentent prés de 300 étudiants et élèves. Siège d'une Université, ville d'art, Aix a toujours eu soin de son Conservatoire. L'aide de l'Etat en a fait une Ecole Nationale de musique. Présenté avec le numéro 1, M. Gras a été nommé et on ne peut qu'applaudir à cette désignation.

Grandartiste, aussi savant que modeste, pélerin des terres classiques, aussi cultivé dans la connaissance des musiques anciennes qu'ami éclairé de la musique moderne et des compositeurs français les plus hardis M. Gras jouit dans toute la Provence artistique d'une brillante réputation. A notre Citadelle, depuis 1928, il a donné un concours précieux. Qui ne se souvient de sa collaboration lors de la cérémonie au tombeau d'Hector, lors du gala d'*Andromaque*. Et quel accompagnement de Chopin, il sut donner aux Nuits de Musset ! M. Raymond Girard, grand connaisseur, en fut ravi. M. Gras nous a aidé à Sisteron lors des représentations avec orchestre de l'*Arlésienne*, d'*Œdipe-Roi*, du *Chemineau*, d'*Athalie*. Qu'il s'agisse de la musique du grand siècle avec Moreau, de la musique de Bizet ou de compositions harmonisées avec le spectacle, M. Gras nous a toujours enchanté. Son violoncelle au chant grave et pur est un des agréments des réprésentations de la Citadelle. Les orchestres, le quatuor qu'il a dirigés à la Citadelle ont recueilli les suffrages des amateurs les plus difficiles. Au nom de ses amis de Sisteron et des Alpes, des fidèles spectateurs de la Citadelle, nous adressons au nouveau Directeur du Conservatoire National d'Aix, nos félicitations les plus sincéres. Ce parfait artiste a aidé des taches magnifiques qui restent dans le souvenir. On ne le saurait oublier.

Une assurance sur la vie
Vous otera bien des soucis.
Fred. CODOUL, 33, Rue Droite,
— — SISTERON

Journée bas-alpine à Nice

Dimanche 17 février le S. I. des Basses-Alpes organise à la foire de Nice, une journée Bas-Alpine. Le Quadrille Sisteronnais va assister à cette journée, et porter à nos amis de la Côte d'Azur, un peu de l'air pur de nos Alpes et aussi leur remémorer nos coutumes dont nous voulons demeurer les gardiens fidèles.

Nous serions heureux de voir participer à cette manifestation qui aura le plus grand retentissement beaucoup de nos compatriotes. Le prix du voyage est fixé à 24 frs. 40 aller et retour (Digne-Nice). Départ de Digne (gare du Sud) 5 h. 50 arrivée à Nice 10 h. Le train spécial repart de Nice à 20 h. arrivée à Digne vers minuit. Le retour pourra s'effectuer le lundi, facultavivement par les trains du service général.

Se faire inscrire avant mardi midi chez M. Clergues, vice-président du S. I.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert tous les jours

13, Rue de Provence — SISTERON

A LOUER

PETIT JARDIN. s'adresser à Mme DOU, au Gand, Sisteron.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Le Bal de l'Aviation. — Le meilleur succès s'annonce pour le bal organisé sous les auspices de l'Aéro-Club Bas-Alpin, pour le Samedi 9 février dans les salons de la Potinière à Sisteron.

De nombreux costumes sont en préparation, d'autres sont terminés. Chacun s'est ingénié à faire pour le mieux. L'éclat du Bal de l'Aviation sera surprenant.

De différents points du département des demandes de cartes sont parvenues au Comité : les membres du Club se feront tous un plaisir et même un devoir de venir à cette soirée retrouver une atmosphère d'affectueuse sympathie.

L'Aéro-Club Bas-Alpin fera ainsi la preuve que l'esprit de profonde camaraderie qui unit tous ses membres n'est pas un vain mot.

Des Clubs d'Avion des départements voisins viendront en cette occasion exprimer et manifester au Club Bas-Alpin l'expression de leur bonne amitié.

Aux étrangers, le meilleur accueil sera réservé.

Ce sera une soirée de famille, la soirée de la Grande famille des « Bas-Alpines ».

N.-B. — Les cartes d'adhérents à l'Aéro-club Bas-Alpin sont délivrées par MM. Maxime Buès, Gaillard, Codoul. Elles donnent droit à un baptème de l'air, et à l'entrée gratuite de toutes les manifestations au cours de 1935.

Tout pour la T-S-F

Agence exclusive

Philips & Ducretet

Vente —o— Echange

Atelier Spécial de Réparations

—o— Toutes les marques

— Stock pièces et Lampes —

Pose antenes et Filtres anti-parasites

C. Fiastre & Scala

Distributeurs Officiels

et Réparateurs Agréés

S. A. R. L. au capital de 20.000 frs.

Rue de Provence — SISTERON

Téléphone 101 et 3.

Nécrologie. — Lundi avaient lieu les obsèques purment civiles du citoyen Paul Michel, entrepreneur de travaux publics, décédé au milieu des siens après une courte et cruelle maladie. Le défunt appartenait à une vieille famille Sisteronnaise ; il était le fils de M. Marius Michel, qui fut très longtemps adjoint sous la municipalité Gasquet.

Devant le corbillard, qui disparaissait sous de nombreuses gerbes de fleurs et de couronnes, quatre draps étaient portés par les délégations des anciens combattants dont Paul Michel en était un, des amis et des entrepreneurs et celui de la musique.

Une foule nombreuse suivait le corbillard, attestant par sa présence les regrets que causait parmi elle, le décés prématuré de Paul Michel, à peine âgé de 50 ans.

A Madame Paul Michel et à ses enfants, ainsi qu'à Madame Veuve Marius Michel, sa mère, et à sa famille, nos sincères condoléances.

***

D'une lettre de faire part que nous adresse notre ami Louis Astier, de Salon, nous apprenons avec regret la mort prématurée de notre compatriote Albert Chabaud, survenue ces jours derniers à Narbonne à l'âge de 47 ans.

Albert Chabaud qui avait quitté le pays pour succéder à M. Astier, dans le commerce de la papeterie, étant devenu son gendre, avait laissé un bon souvenir parmi les vieux musiciens de Marneffe, car à sa sortie de la musique militaire du 112e, il contribua par son talent à l'apogée des Touristes des Alpes, à laquelle il appartint pendant quelques années jusqu'à son départ de Sisteron.

A M. Astier et à la famille d'Albert Chabaud, nos condoléances.

N'ACHETEZ PAS UN

VELOMOTEUR

sans consulter :

PAUL ALBERT

Avenue de la Gare — SISTERON

Voyez le nouveau

PEUGEOT

—o— 2 vitesses —o—

moteur avec cylindre chemisé

et le

VERLOR

—«»— moteur 4 temps —«»—

CE SONT DEUX MERVEILLES

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Sisteron. — Résumé des opérations du mois de Janvier 1935. — Pendant le mois de janvier la caisse d'épargne a reçu de 187 déposants dont 27 nouveaux 385.733 francs ; elle a remboursé à 197 déposants 178.701 francs 67 ; soit une augmentation de 207.701 francs du montant des dépots.

Consultation de Nourrissons. — Le comité de Sisteron adresse ses plus vifs remerciements à toutes les personnes qui par leur concours ont contribuées au succès de nos récompenses d'assiduité aux consultations de nourrissons. Grace à leur bienveillance, nous avons pu faire une large distribution de lainages et objets de layette aux mamans ou nourrices qui ont fréquentées notre œuvre. Quelles veuillent bien agréer toute notre reconnaissance et nos remerciements.

Chiffre d'Affaires. — La perception du chiffre d'affaires, licences, taxes autos, aura lieu à la mairie de Sisteron les mardi et mercredi 12 et 13 février courant.

les objets de Cotillon

pour soirées dansantes

Sont en vente à

l'Imprimerie-Librairie

M.-PASCAL LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Mutualité. — Ont obtenu : Médaille d'argent : M. Coulet Augustin, Digne ; Médaille de Bronze : Mme Barthélémy, née Magaud Clémence, Digne ; M. Delaye Marcel, Sisteron.

Mention honorable : Mme Jeanne André, de l'Union mutuelle des femmes de Sisteron.

***

Médaille d'Honneur de la Prévoyance Sociale. — La Médaille d'argent est décernée à MM. Albert Brunet, à Digne ; M. Joseph Gassend et M. Jules Giraud, à Sisteron.

La médaille de bronze est décernée à MM. Raoul Colomb et Emile Paret, à Sisteron.

Nos félicitations à tous.

Comité départemental des Mutilés et Anciens Combattants. — A la suite de la fusion des offices départementaux des mutilés et des pupilles de la nation, que nous avons annoncée, M. Ribotta, atteint par la limite d'âge, cessera ses fonctions à dater du 1er avril.

Nous ne laisserons pas M. Ribotta quitter la direction de l'important service qu'il dirigeait avec beaucoup de compétence, sans lui exprimer le regret que causera son départ à tous ceux qui ont toujours trouvé auprès de lui un conseiller éclairé et affable.

***

C'est M. Dauphin, secrétaire général de l'office départemental des pupilles de la nation à Digne, qui iest nommé, à titre provisoire, à dater du 1er avril 1935, secrétaire général des offices départementaux des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation.

© VILLE DE SISTERON

Retrait du Permis de conduire. La commission de retrait des permis de conduire siègera à la préfecture le mardi 19 février, à 9 h. 30.

L'UNION

Êtes-vous un VRAI CONNAISSEUR
Demandez notre Chocolat NELTA

Assurances Sociales. — Le service départemental a constaté que les feuillets du 4e trimestre 1934 ont été renvoyés en grande partie par les employeurs dans les 10 premiers jours du mois dernier.

Quelques employeurs cependant ne se sont pas encore acquittés de cette obligation.

Il est rappelé que les instructions relatives aux intérêts de retard leur seront appliquées strictement et qu'en conséquence les feuillets qui parviennent en retard à la Préfecture (services des assurances sociales) donneront lieu au paiement d'intérêts calculés au taux de 0,50 p. 100 par mois sans préjudice des dispositions de l'article 64 de la loi.

Le service départemental est persuadé qu'il lui suffit d'appeler l'attention des employeurs sur ce point pour qu'ils s'acquittent spontanément de leurs obligations.

Il est d'autre part rappelé, à nouveau, que les cotisations dues par les employeurs pour les assurés agricoles (hommes), sont de 10 francs par mois pour le risque maladie et 12 francs par mois pour le risque vieillesse (4e catégorie) ; pour les assurées agricoles (femmes), de 10 francs par mois pour le risque maladie et 6 francs par mois pour le risque vieillesse (2e catégorie).

Office des Pupilles de la Nation. Les familles désireuses de faire admetre leurs enfants à l'Ecole Militaire Préparatoire technique de Tulle, sont priées de vouloir bien s'adresser à l'office départemental des Pupilles de la Nation qui leur donnera tous renseignements sur les conditons à remplir par les canditas.

à vendre

petite propriété sise au quartier de Bas Sarrebosc, comprenant cabanon bâti, 2 pièces, arbres fruitiers et prairie, touchant Bougerel.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. GIROUSSE, maison Roman, place de l'horloge, Sisteron.

Lectures pour Tous

Lisez dans le numéro de février des LECTURES POUR TOUS, outre le roman complet : « l'Avion de M. Personne », les articles suivants : « les Etrangers en France » ; La Chasse aux as » ; « Vitesse », bel article scientifique : la suite de l'enquête sur l'Angleterre ; les « Souvenirs de Joéphie Baker » ; et ce récit curieux et authentique : « Un Vol aux Petits Lits Blancs » : 10.000 lignes à lire.

Pr. visit. clientèle particulière p. ceintures abdominales et corsets s. mesure on engage de suite pr. la ville de Sisteron Représentantes-Dames à commission particulièrement élevée (gain mens. 1500-3000 frs.) Seules Dames ay. déjà visit. client. particul. p. corsets ou autres art. sont priées d'écr. sous 50.848 à l'Agence HAVAS, METZ (Mos.).

VOUS POUVEZ GAGNER

700 à 1.000 frs par mois chez vous. Travail facile dans loisirs, timbre réponse. Ecrire : B. Gabriel, à Bièvres (S-et-Oise). 22 f.

Le numéro de Novembre et décembre 1934 de ALPES et MIDI est en vente à la Librairie LIEUTIER, Sisteron.

Etat - Civil

du 1er au 8 février.

NAISSANCES

Rosario Cabanès Gallègo, rue Saunerie.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

MARIAGES

Mario Francesco Bertagnolio, entrepreneur à Sisteron et Hélène Lydie, Henriette Plat, sans profession à Sisteron.

DÉCÉS

Rosine Lucie Burle, Vve Reynaud, 80 ans, hôpital. — Paul César Michel, 50 ans, place de la Mairie. — Marie Louise Toy, Vve Chabert, 67 ans, hôpital. — Iréné Béraud, 70 ans, rue Saunerie. — Léoncie Louise Herminie Roche, Vve Ricavy, 50 ans rue de la Coste. — Augustine Wargnier, 75 ans, célibataire, hôpital. — Marie Elisa Delphine Féraud, épouse Garcin, 80 ans, rue Saunerie.

REMERCIEMENTS

Madame Paul MICHEL, ses enfants et toute sa famille, ne pouvant répondre individuellement à toutes les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décés de Monsieur

PAUL MICHEL
Entrepreneur

les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Les familles RICAVY et MOURIES remercient leurs amis et connaissances des marques de sympathie qu'elles ont reçu à l'occasion du décés qui vient de les éprouver en la personne de

Madame Veuve RICAVY

leur mère et grand'mère, décédée à Sisteron, le 6 février, à l'âge de 50 ans.

Les familles BARTHELEMY, RUYNAT et CHAMBERTIN, remercient bien sincèrement leurs parents amis et connaissances des marques de sympathie qu'elles ont reçu à l'occasion du décés de Monsieur

Iréné BERAUD

leur père et grand'père, décédé à l'âge de 70 ans, le 4 février 1935, à Sisteron.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI
DEMAIN, matinée et soirée
Programme de Gala
2 films merveilleux
ACTUALITES - PATHE-JOURNAL

Le Petit Roi

avec Robert Lynen, le jeune prodige de Poil de Carotte, une mise en scène formidable.

Cœurs Joyeux

la belle comédie policière avec Jean Gabin, Joséphine Gael, Gabrio, etc..

La semaine prochaine :
MAURIN DES MAURES.

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI en soirée
DEMAIN, matinée et soirée
ACTUALITES PARAMOUNT

Sang Viennois

comédie dramatique, interprété par Gustave Frohlich, Maria Paudler, etc

DUVALLES et Marcel LEVESQUE dans

l'Héritier du Bal Tabarin

d'après la pièce de Mouézy-Eon et Nicolas Nancey

Les prises de vues du BAL TABARIN ont été exécutées avec le concours du
CELEBRE QUADRILLE
et du CORPS de BALLET.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

VENTE

de Fonds de Commerce

Première Insertion

Aux termes d'un acte reçu par Me BUES, notaire à SISTERON, le deux février mil neuf cent trente cinq, enregistré au bureau de ladite ville le six février suivant, folio 22, numéro 164, Monsieur Marcel Emile BRIANÇON, propriétaire, demeurant à SOURRIBES, campagne de Beaudûment, a vendu à Madame Agnès Marie BRES, sans profession, domiciliée et demeurant à VOLONNE, épouse séparée de corps et de biens de Monsieur Paul GENTIL ;

le fonds de commerce de café connu sous le nom de

Café du Cours

lui appartenant, situé dans le bourg de VOLONNE, cours Jacques Paulon, dans un immeuble appartenant à Monsieur François Vincent BERNARD.

Les oppositions seront valablement reçues à Sisteron en l'étude de Me BUES, notaire, où domicile a été élu, dans les dix jours de la deuxième insertion du présent avis.

BUES, Notaire.

Pourquoi l'imiter votre garantie à 200.000 ? Souscrivez une police « Garantie illimitée »
Fred. CODOUL, 33, Rue Droite, — — SISTERON

extrait des minutes du Greffe du Tribunal correctionnel de Digne.

Par jugement rendu contradictoirement par le Tribunal correctionnel de Digne, le vingt quatre janvier mil neuf cent trente cinq, devenu définitif, la dame HUGUES Victoria Léonie Flora, épouse BOUSQUET, quarante ans, cultivatrice à TURRIERS, a été déclaré coupable du délit de falsification de lait et mise en vente de lait falsifié et condamnée à un mois d'emprisonnement avec sursis et à cent francs d'amende, avec insertion par extrait du jugement dans le SISTERON - JOURNAL, le tout à ses frais.

Vu au Parquet :
Le Procureur de la République,
Signé : *BERNARD.*

Pour extrait conforme :
Le Greffier en chef du Tribunal,
Signé : *P. MAGNAN.*

extrait des minutes du Greffe du Tribunal Correctionnel de Digne.

Par jugement rendu contradictoirement par le Tribunal correctionnel de Digne, le vingt quatre janvier mil neuf cent trente cinq, devenu définitif, la Dame DAUMAS Zénobie Rose, épouse BREMOND, quarante sept ans, propriétaire à FAUCON-DU-CAIRE, a été déclaré coupable du délit de falsification de lait et mise en vente de lait falsifié, et condamnée à un mois d'emprisonnement avec sursis et à cent francs d'amende, avec insertion par extrait du jugement dans le SISTERON - JOURNAL, le tout à ses frais.

Vu au Parquet :
Le Procureur de la République,
Signé : *BERNARD.*

Pour extrait conforme :
Le Greffier en chef du Tribunal,
Signé : *P. MAGNAN.*

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés
SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
Aux MEES, ouvert le Jeudi.
BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Vous contenter de la
MOITIÉ
d'un comique?

— Jamais !.. direz-vous.
Alors pourquoi vous satisfaire de la moitié seulement des plaisirs de la T. S. F. ?
Un Philips 521 vous transmet toutes les stations émettrices sans aucune exception. Un montage nouveau Octode-Super : une sensibilité sans précédent, une sélectivité rigoureuse, la qualité tonale Philips. Que vous faut-il de plus ? - Son prix ? Il est minime :

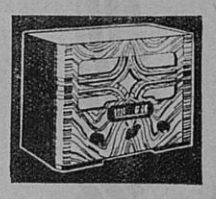

PRIX IMPOSÉ :
1.225 Frs

PHILIPS
OCTODE-SUPER 521
Demander une démonstration gratuite

C. FIASTRE et M. SCALA
Distributeurs Officiels « PHILIPS »
6, Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 3 et 101.

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés
Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE: 0.15 ET 1.97

AGENCES
SISTERON
BRIANCON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

Paraît par fascicules :

LAROUSSE
DE L'INDUSTRIE
ET DES ARTS ET MÉTIERS

publié sous la direction de Léon GUILLET, membre de l'Institut, directeur de l'École centrale, avec la collaboration de nombreux techniciens.

Une aide efficace pour supporter la crise :

sous la forme la plus pratique, *dans l'ordre alphabétique*, tous les renseignements qui peuvent être utiles à l'industriel ou à l'artisan : monographies sur les diverses industries, les matières premières, les procédés de fabrication actuels ; organisation et législation du travail, comptabilité industrielle, etc., etc.

Le « Larousse de l'Industrie » qui comprendra plus de 75 fascicules, formera un splendide volume (20 × 27) illustré d'environ mille gravures et cartes et de nombreuses planches en noir et en couleurs.

le fascicule : 2 francs

Prix de faveur jusqu'au 4 février 1935

En séries de fascicules ou en un volume broché à l'achèvement. **145** fr.
En un vol. relié à l'achèv^t.. **195** fr.
15 fr. par mois ou 20 fr. tous les deux mois
Comptant : **130** fr. ou **180** fr.

ON SOUSCRIT
à la Librairie LIEUTIER — Sisteron

Conseil Médical

Le Catarrhe Bronchite se développe après plusieurs bronchites. Il est caractérisé par l'évacuation de liquide incolore, filant, transparent, écumeux en partie, semblable au blanc d'œuf délayé dans l'eau avec ou sans crachats épais rarement colorés, expectoration et crises d'étouffements intermittentes, accès soir et matin. Comme pour l'asthme et l'emphysème, un seul remède calme instantanément et guérit progressivement : c'est la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
Sisteron	7 h.	Digne	9 h.
Digne	8 h.	Sisteron	10 h.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
Digne	14 h.	Sisteron	18 h. 15

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

P. L. M.

Fleurs..... Messagères du bonheur

Voulez-vous, en ces jours maussades d'hiver, retrouver un peu de soleil et de gaieté ? Faites-vous envoyer des fleurs de la Côte d'Azur.

Belles de leur parure, elles charment et parfument. Ces petites messagères du bonheur viennent en pleisane terre, s'épanouissent au ciel bleu sous les douces caresses du soleil et vivent, n'en déplaise au poète plus que « l'espace d'un matin »

Que vous habitiez Paris, Bordeaux, Nantes, Lyon, Nancy, Metz Strasbourg, Londres, Berne, Bruxelles, plus loin encore, vous respirerez avec délice leur fraiche senteur, comame si de votre main vous veniez de les cueillir. Car les fleurs de la Côte d'Azur sont tronsportées dans le minimum de temps à des distances considérables. Comme les touristes de grandes classe, elles voyagent en trains rapides et express. Elles peuvent être expédiées en colis express, en colis postaux ou aux conditions économiques d'un tarif spécial.

PRÊTS

rapides avec ou sans garantie hypothécaire à partir de 5.000 frs et depuis 4 0/0. Avances sur récoltes. Aide pour s'établir ou prendre gérance. Etude et réponse gratuite. raCAISSE CENTRALE, 56 rue Lafayette, PARIS.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.

L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

EN PLUS DE LA

7

A "TRACTION AVANT"

DONT LE SUCCÈS GRANDIT SANS ARRÊT

30.000 voitures

LIVRÉES EN 6 MOIS

LES USINES

CITROËN

LIVRENT DÈS MAINTENANT

11

LA "TRACTION AVANT"

VOITURE DE FAMILLE SPACIEUSE
3 A 9 PLACES FACE A LA ROUTE
ÉCONOMIQUE : 11 LITRES AUX 100 KM.
RAPIDE : 110 KILOMÈTRES A L'HEURE
MAXIMUM DE SÉCURITÉ PAR LES
CARROSSERIES "TOUT-ACIER"
MONOCOQUE SANS CHASSIS

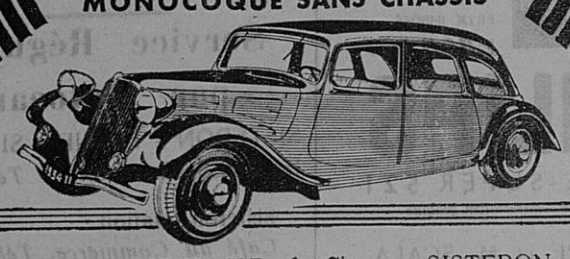

Garage AILHAUD & Cie — SISTERON
Garage CHARMASSON S. A. — GAP

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable
JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 13

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à SISTERON

en vente à la Librairie LIEUTIER.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 2-17

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON - La GRAVE (1)
CORPS - GAP - BRIANÇON (2)

HORAIRE (1) quotidien du 10 juil. au 10 sep. 1934

aller		*retour*
6 h 00	Gap	19 h 45
7 h 30	Embrun	18 h 45
8 h 45	Briançon	17 h 15
10 h 30	Le Lautaret	16 h 15
10 h 45	La Grave	16 h 00

HORAIRE (2) quotidien toute l'année

aller		*retour*
13 h 30	Corps	11 h 15
14 h 30	Saint-Bonnet	10 h 15
15 h 00	*(ar.)* Gap *(dép.)*	9 h 45
16 h 30	*(dép.)* Gap *(ar.)*	9 h 30
17 h 30	Embrun	8 h 15
19 h 00	Briançon	7 h 00

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	Marseille	16 h. 00
Sisteron	7 h. 00	Aix	16 h. 50
Manosque	8 h. 15	Manosque	18 h. 15
Aix	9 h. 15	Sisteron	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	Gap	20 h. 30

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Horaire d'Eté

aller				*retour*		
6,15	9,45	16,00	Gap	11,30	15,00	19,30
6,45	10,15	16,30	St-Bonnet	11,00	14,15	19,00
7,30	11,15	17,15	corps	10,15	13,30	18,15
8,30		18,15	La Mure	9,15		17,15
9,45		19,30	Grenoble	8,00		16,00

Horaire d'Hiver

aller				*retour*		
6,15	9,45	15,15	Gap	11,30	15,00	19,15
6,45	10,15	15,45	St-Bonnet	11,00	14,15	18,45
7,30	11,15	16,30	corps	10,15	13,30	18,00
8,30		17,30	La Mure	9,15		17,00
9,45		18,45	Grenoble	8,00		15,30

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

RENAULT

Les Modèles 1935 sont incomparables

l'automobile de France

SISTERON — Téléph. 18. Maxime BUES, concessionnaire régional.

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON